

Les frelons asiatiques

Depuis quelques années, la Ville a déployé plusieurs dispositifs afin de lutter contre les espèces invasives comme les frelons asiatiques, tout en respectant la biodiversité si importante à l'équilibre environnemental.



Que faire si vous repérez un nid dans votre jardin ?

Vous pouvez contacter les agents des Espaces verts pour qu'ils viennent identifier et recenser le nid. Par la suite, la Ville vous fournira une liste d'entreprises spécialisées pour que vous puissiez faire le nécessaire pour vous débarrasser du nid.

Sur le domaine public

Un dispositif de pièges à frelons asiatiques a été mis en place. Un moyen de lutte efficace et respectueux de la nature puisque ces pièges sont adaptés à l'espèce nuisible et ne capture que cette dernière. Les frelons ne survivent pas à l'hiver. Le principe de ces pièges sélectifs repose sur la capture de la reine fondatrice avant qu'elle ne parte à la construction du nid primaire. Les vieux nids ne sont jamais réemployés l'année suivante, ils seront progressivement disloqués par les oiseaux et les intempéries.

Infos pratiques

Service des espaces verts : 01 34 48 51 88

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h30

Liens utiles

[Fredon idf : Votre partenaire pour un engagement environnemental concret](#)
[Annuaire des professionnels](#)